

ATTESTATION GÉNÉRALE 2020

Je soussigné,

Marie-George DUBOST,

Agissant en qualité de Présidente du Directoire de la **CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIÈRE DU BATIMENT**,

Atteste que la **SAS MAISONS BARBEY MAILLARD**

Dont le siège est à : **Lieu-dit l'Erable – ZAC de l'université – (77127) LIEUSAIN**

a conclu avec notre Établissement une Convention de cautionnement comportant la **Garantie de remboursement et la garantie de Livraison**, prévues par les Articles L 231.2 (k) et L 231.6 du Code de la Construction et de l'Habitation et concernant les contrats de construction de Maisons Individuelles régis par la Loi du 19 décembre 1990 et le décret du 27 novembre 1991.

Seule une attestation nominative délivrée au nom du Maître d'ouvrage, par la Caisse de Garantie, justifiera de la mise en place de cette Garantie et la rendra effective.

Fait à Paris le, 17 janvier 2020

<p>CGI-BATIMENT, par délégation, KOHLER ASSURANCES SAS Siège social: 23, rue Chauchat - 75009 PARIS Tél. 01 44 83 85 50 - Fax 01 42 46 60 08 RCS Paris B 351045919 - ORIAS 07000427 - NAF 6622Z  www.francecourtage.fr</p>
